



Dissertations sur :

L'évaluation des politiques publiques

La réforme budgétaire au Maroc

Extrait des ouvrages :

L'EPP ...

Reforme budgétaire et gouvernance

financière

Encadrer par : Mohamed

harakat

Réaliser par : hanane

Plan

- ***L'évaluation des politiques publiques :***
 - ***Introduction Générale sur l'EPP***
 - ***Le rôle d'une évaluation***
 - ***L'EPP dans les pays développés et les pays du Maghreb***
 - ***Notion de la bonne gouvernance***
 - ***Le parlement et l'EPP***
 - ***Les obstacles d'EPP au Maroc***
 - ***Vers la généralisation d'EPP au Maroc***
 - ***Les indicateurs mis en place pour l'évolution d'EPP au Maroc***
 - ***Conclusion***

- ***La réforme budgétaire au Maroc :***
 - ***Introduction générale***
 - ***La réforme budgétaire au Maroc***

- *Les objectifs*
- *Les caractéristiques*
- *Les axes de la réforme budgétaire*
- *La notion de budget à base de résultats*
- *Vers une rationalisation de la gestion budgétaire*
- *Notion sur la transparence budgétaire*
- *conclusion*

L'évaluation des politiques publiques

INTRODUCTION GENERALE :

Une politique publique correspond d'abord à un choix de valeurs mis en œuvre pour atteindre un but défini par le pouvoir public, Alors que l'évaluation c'est un processus de construction d'un jugement sur la valeur d'une intervention publique à partir des critères sur la base d'une collecte sélective de données pour améliorer cette intervention, ou les futures interventions publiques.

Et selon la définition « évaluer une politique, c'est rechercher si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus de cette politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés ».

l'exigence d'évaluer se heurte souvent aux objectifs flous ou contradictoires de l'action publique, à la difficulté de mesurer ses résultats et aux réticences des pouvoirs à s'y soumettre. Par ailleurs, si la pratique de l'évaluation inclut des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, elle ne s'y réduit pas.

En effet, elle est d'abord une activité institutionnelle qui a vocation à s'intégrer à la gestion publique, une démarche – fondée sur des valeurs : rigueur, impartialité, transparence, volonté de faire prévaloir l'intérêt général – plus qu'un simple outil de connaissance.

A l'heure du nouveau management public, l'évaluation des politiques publiques est un concept à la mode. Mais il faut considérer la question de son développement réel et de ses retombées concrètes avec prudence, d'autant que les frontières qui la distinguent des autres pratiques de retour d'information suivi, contrôle de gestion, audit, etc. sont difficiles à tracer et que l'évaluation elle-même est diverse, tant par ses finalités et ses méthodes, que par le type d'objet soumis à son examen (on évalue des politiques, certes, mais aussi des dispositifs réglementaires, des projets, des programmes, l'activité des établissements et organismes publics, bref l'action publique dans son ensemble).

Le rôle d'une évaluation :

Pour les commanditaires d'une évaluation, l'évaluation sert à :

- Connaître, décrire et mesurer (sans juger) la réalité d'un programme ou d'une intervention, sa réponse à un besoin, l'atteinte de ses objectifs et de ses effets. C'est la finalité dite cognitive de l'évaluation.
« Concrètement, il s'agit d'identifier si les groupes cibles visés par une politique en particulier ont effectivement modifié leurs comportements.
- Juger : l'évaluation aide les responsables politiques à porter un jugement sur les réussites et échecs des interventions reposant sur des données empiriques et des critères explicites, ainsi qu'une analyse étayée (finalité normative) ;
- Améliorer et décider comment le faire : l'évaluation sert à alimenter la prise de décision, par exemple via la réorientation stratégique ou l'adaptation opérationnelle des politiques publiques (finalité instrumentale).

L'EPP dans les pays développés et dans les pays du Maghreb :

L'EPP en Europe : l'évaluation et l'efficacité de la gouvernance européenne tiennent aux différences structurelles de fonctionnement des économies notamment le recours à une gouvernance économique qui désigne les modalités de répartition

du pouvoir de décision entre les diverses institutions qui en ont la charge. et qui concerne davantage l'instance décisionnelle, l'ensemble des responsables retenus pour mettre en œuvre les stratégies de gestion conformes à l'intérêt général.

Sur la base de cette différenciation conceptuelle, on peut dire que l'Union ont vu naître un embryon de gouvernance économique. il ya l'**Eurogroupe**, qui en dépit de sa reconnaissance juridique depuis le traité de lisbonne reste une enceinte informelle discutant les textes concernant la zone Euro et ses Etats membres. Il y a le **comité économique et financier**, qui réunit les hauts représentants nationaux en matière de finances publiques, dispose d'une compétences d'avis assez large, sans oublié le rôle important d'**Ecofin** comme étant chargé

d'approuver les programmes de stabilité des Etats membres de la zone Europe .

Toutes ces adaptations prisent par l'union européenne, ne pourront être efficaces et au service de tous si la gouvernance et son gouvernement n'ont pas une dimension économique globale et si cette dimension économique globale n'est pas accompagnée de la dimension politique à même de la justifier et de la dynamiser. Il ne peut y avoir de véritable régulation économique sans volonté politique.

L'EPP en France : après une institutionnalisation difficile et une constitutionnalisation récente (2008), l'évaluation trouve un nouveau souffle grâce au renforcement du rôle de ses acteurs - au 1er rang desquels le Parlement - à la territorialisation de ses enjeux et au contexte de la réforme de l'Etat. C'est d'autant plus regrettable que l'évaluation des politiques publiques répond mieux que de purs impératifs de rationalisation budgétaire au besoin de sens porté par le changement. Elle apparaît en effet comme une réponse adéquate à un ensemble de défis posés aux Etats et qui appellent de nouvelles formes de légitimation des décisions et de mobilisation des énergies face au souci de transparence et d'exigence accrue des citoyens.

L'EPP en Tunisie : selon le discours de la communauté internationale et les autorités tunisienne , ma Tunisie est considérée comme un modèle économique et sociale à suivre dans toute la région de la rive sud de la méditerranée et c'est grâce à l'existence d'un « **miracle économique** ».

Mais malheureusement ce « **miracle** » a été intégré dans un ensemble de politiques ce qui a eu des effets négatifs sur le fonctionnement de l'économie. Ainsi, la légitimité donnée par la communauté internationale aux autorités nationales à travers le discours du « **miracle économique** » a aggravé la situation en cachant les grandes lacunes de ce modèle sur le plan économique et sociale. En effet, ce sont les disparités régionales, la mauvaise gestion des finances de l'Etat et le grand chômage des jeunes diplômés qui ont amené aux événements du 14 janvier 2011, lesquels événements ont imposé le démantèlement d'un ensemble de mesures fortement biaisées du discours du « **miracle économique** » tunisien, et ont soulevé la question des problèmes d'EPP en Tunisie.

L'EPP au Maroc : Au Maroc, cette question d'évaluation est passée du stade d'urgence à celui de la fatalité. «**la bonne gouvernance** n'est plus négociable, elle devient une fatalité et il faut la traiter en tant que telle», faisant le lien dialectique entre l'EPP et la bonne gouvernance.

«Evaluer pour évoluer oui. Mais il faut aller plus loin encore et évaluer l'évolution également. C'est cela qui nous fera entrer dans un cercle vertueux qui ramènera la croissance».

S'il y avait un point d'accord entre les différents intervenants, c'est bel et bien que la démocratie est une condition pour l'installation **d'une bonne gouvernance et l'EPP**, tout en étant des outils de cette démocratie.

«L'autre condition pour instaurer une réelle EPP est l'existence d'un encadrement réglementaire qui facilitera l'installation de la culture de l'évaluation ».

Un peu partout dans le monde, l'impératif de l'évaluation des politiques s'impose comme un gage de **transparence, de reddition des comptes** et de redevabilité mutuelle. Malgré tout, le Maroc se caractérise par un faible ancrage de la fonction évaluative dans son paysage politico-administratif et institutionnel. Mais, la situation change rapidement puisque l'évaluation connaît un intérêt grandissant et a été citée à une dizaine de fois dans la nouvelle Constitution marocaine (juillet 2011). Désormais, l'évaluation apparaît donc comme l'une des thématiques clés sur laquelle l'État doit compter pour se rénover et améliorer la performance de l'action gouvernementale. La recherche proposée

caractérise les attentes associées à la pratique de l'évaluation au Maroc (combler le déficit juridique et pratique en matière d'institutionnalisation de la fonction évaluative) et balise les dispositifs institutionnels et organisationnels permettant de codifier les approches et méthodes associées. Nous examinons à cet effet le déficit juridique et institutionnel à combler dans l'implantation de l'évaluation. Les dispositifs institutionnels et opérationnels de l'évaluation seront passés en revue, et ce, pour mieux ancrer l'évaluation dans le contexte du Maroc. Des propositions sont énoncées pour identifier les institutions et les expertises requises pour mieux aider le Parlement et les décideurs à assumer leurs responsabilités dans l'évaluation des politiques et la promotion de la redevabilité publique.

Le parlement et l'évaluation des politiques publiques :

Le Parlement n'a pas toujours joué un grand rôle dans l'histoire d'évaluation. On a justement un désintérêt patent des parlementaires pour l'évaluation, au moins jusqu'à une date récent. Face à ce constat, faut-il considérer que le Parlement ne saurait être le lieu d'exercice d'une démarche d'évaluation des politiques publiques ? Le Parlement exerce, à côté de sa fonction de législateur, une fonction de contrôle et il lui a semblé nécessaire d'en dériver une fonction d'évaluation qui a longtemps été ignorée du droit positif déterminant les compétences du Parlement.

L'évaluation des politiques publiques par le parlement n'occupe encore qu'une place mineur dans notre vie publique comparée aux exemples étrangers, le cas par exemple **des Etats-Unis**, ceux dans lesquels la tradition parlementaire est restée vivace en dépit d'un contexte institutionnel ou politique pouvant fonder une forme de suprématie de l'exécutif ,c'est le cas du **Royaume-Uni** , Ces deux systèmes partagent une même attention à l'existence d'un certain équilibre entre « pouvoirs et contre-pouvoirs » .

Au Royaume-Uni, le Parlement britannique a créé en son sein un Public Accounts Committee, dont les membres s'occupent non de la préparation du budget mais du contrôle de l'efficacité de la gestion des deniers publics. Il s'appuie de manière privilégiée sur le National Audit Office, et qui est habilité à conduire des audits dans l'ensemble des ministères et agences gouvernementales,

disposant d'un droit d'accès à tous les documents et à toutes informations.

La principale conclusion des comparaisons internationales demeure la suivante : les pays où l'évaluation est reconnue et largement utilisée sont ceux dans lesquels la culture politique donne un grand poids aux intérêts des contribuables. Or, tel n'est pas le cas en Maroc. Comme le relève le premier rapport de la Mission d'évaluation et de contrôle, la dépense publique jouit dans notre pays d'une tolérance exceptionnelle.

Les obstacles d'une évaluation des politiques publiques :

Dans ce sens on peut citer un certains nombres éléments entravent l'évaluation des politiques publiques (L'EPP) :

- *L'absence de cadre juridique et de textes réglementaires organisant la pratique de l'évaluation, Cela se traduit par le peu d'intérêt des administrations à recourir à l'évaluation, laquelle demeure le plus souvent tributaire de la demande émanant des institutions internationales.*
- *Les demandes internes à l'administration publique pour entreprendre des études d'évaluation sont encore relativement modestes. En effet, hormis quelques départements, la pratique des études d'évaluation des projets et programmes de développement reste encore l'apanage des bailleurs de fonds.*
- *En tant qu'élément essentiel pour l'amélioration du management, l'évaluation des politiques et programmes est une discipline qui requiert des compétences et des profils multidisciplinaires rompus aux méthodologies et techniques d'évaluation. Or, cette discipline est relativement récente dans le secteur public et des efforts restent à entreprendre en matière de formation et d'élaboration de guides méthodologiques standards susceptibles de renforcer l'offre nationale dans ce domaine.*

Vers la généralisation de l'évaluation des politiques publiques :

*Pour surmonter et éviter ces obstacles il faut s'orienter vers une **généralisation de l'évaluation des politiques publiques** dans le processus gouvernementale, et comme l'EPP s'impose l'une des composantes majeures de la bonne gouvernance , les gouvernants s'attachent donc à organiser le dispositif leur permettant de mesurer les impacts d'une politique afin de questionner son utilité, sa pertinence, son efficience , parmi ces mesures :*

*Au Maroc, la **nouvelle Constitution adoptée en 2011** confère au Parlement un double rôle : en sus de légiférer, il est chargé de contrôler l'action du gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.*

Les articles 70 et 101 prévoient le dispositif mais ne définissent pas les modalités d'action hormis l'annonce d'une séance annuelle du Parlement qui doit être consacrée à cette thématique. La Constitution prévoit aussi l'intervention de la Cour des Comptes.

***L'association marocaine de l'évaluation**, créée en 2008, rassemble des professionnels qui soutiennent le développement de ce mouvement en faveur d'une pratique évaluative dans le secteur public. Le PNUD avait organisé, en 2009, une conférence internationale sur la capacité nationale d'évaluation.*

*En 2010, l'**Association Internationale pour le Développement de l'Evaluation** proposait, elle, une semaine marocaine de l'évaluation visant à sensibiliser les acteurs publics à l'intérêt de cette thématique. Quant au Ministère de la Modernisation des Services Publics, il initiait, avec le concours de l'OECD et l'Institut Supérieur de l'Administration, une rencontre de lancement du Centre Régional d'Evaluation des Politiques publiques au Maroc.*

L'organisation notamment des séminaires pour qu'on aboutisse à un modèle fiables et une culture de l'efficacité et de la reddition des comptes , et le développement de la capacité du Parlement, du gouvernement et de l'exécutif avec des audits au sein même du gouvernement, le renforcement des capacités de la Justice marocaine et le renforcement du contrôle lui-même en donnant plus de prérogatives à la Cour des comptes et aux audits internes au sein des ministères et départements publics.

Ces évaluations sont fondamentales dans la reddition des comptes. Sans démocratie et reddition des comptes, elles ne servent à rien, Et l'utilisation dépend de ceux qui les reçoivent. Parce que si ça va dans les tiroirs, ça ne sert à rien non plus. La

société civile peut travailler avec évaluation justement pour défendre la démocratie et la reddition des comptes.

Les indicateurs misent en place pour une évolution de L'EPP :

L'évaluation des politiques publiques et des systèmes de gouvernance est un processus récent au Maroc, l'approche généralement utilisée a été le suivi des projets et des programmes gouvernementaux ainsi que des processus mis en œuvre qui a été traduite par le lancement de quelques indicateurs performants :

- *L'Indice Nationale pour le Développement Humain (INDH) :chargé d'analyser, et évaluer l'impact des programmes de développement humain mis en œuvre et de proposer des mesures et des actions qui contribuent l'élaboration d'une stratégie nationale de développement humain.*
- *L'observatoire Nationale du Développement Humain(ONDH) :se trouve par son texte en position non seulement d'évaluer les politique sectorielles du gouvernement mais également d'analyser et d'évaluer leur cohérence et leur capacité à élever le développement du pays.*
- *Parmi les outils performants mis en œuvre à ce jour, figure tout d'abord le système d'information constitué de la banque de donnée »Albacharia «,du centre de documentation virtuel et portail de valorisation et de diffusion des indicateurs sur le développement humain.*

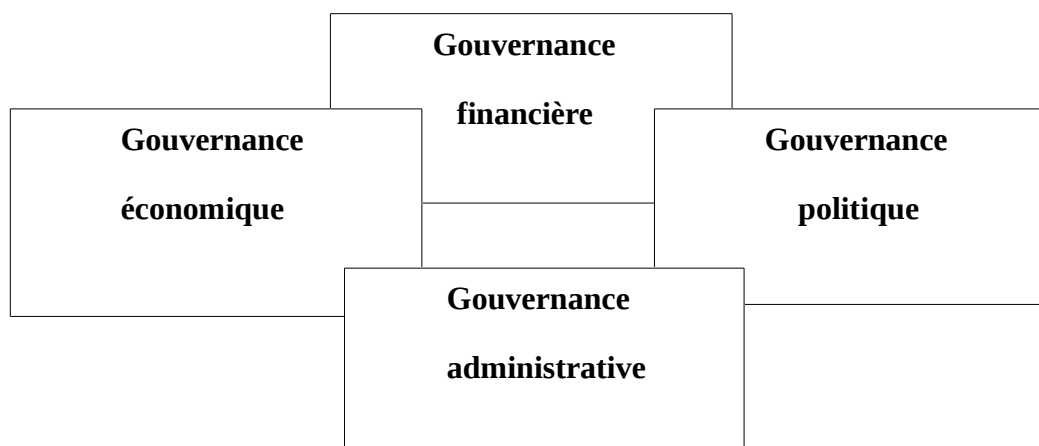
Sur la base de ce système l'objectif est de mettre en place des indicateurs pertinents à même de permettre une vision globale des évolutions liées au développement humaine via un projet d'aide à décision.

Dés à présent en peut dire que ces outils complétés par des études et enquêtes thématiques ciblées donnent à notre pays des possibilités d'anticipation et d'aide à la décision mais également constituent des outils fondamentaux de bonne gouvernance, par la transparence des résultats, la solidarité des indicateurs et par des évaluations indépendantes à même de contribuer à la reddition des comptes.

Bref, l'EPP et des systèmes de gouvernance devront développer de nouveaux métiers de débat public favorisant le pilotage des politiques publiques sur la base du savoir du professionnalisme et de la transparence démocratique, mais l'efficacité de ce contrôle ne peut être réalisée que lorsque certaines conditions sont réunies à savoir notamment :

- L'animation du débat public, l'implication du parlement, des ONG, de l'entreprise, de l'université et des citoyens dans les processus de prise de décision et la circulation permanente de l'information.*
- La consolidation de la place accordée à la recherche scientifique et à l'université dans la dynamique de la reddition des comptes et la production de nouvelles valeurs d'innovation, de création et de transparence.*
- la démocratisation de la société car celle-ci est la base de toute la dynamique du contrôle populaire comme par exemple les élections libres et transparentes.*
- Mettre en place un système efficace de contrôle interne et d'évaluation continue des risques basé sur répartition des tâches, la responsabilisation, l'éthique et la communication stratégique.*

Contrôle sociale et gouvernance globale



Conclusion :

Les politiques publiques bien élaborées et effectivement exécutées et évaluées constituent une condition fondamentale de développement humain et durable dans tous les pays du monde. Ces politiques s'inscrivant dans l'espace de la « bonne gouvernance située » ne peuvent être menées à terme sans l'adoption d'une stratégie participative d'évaluation (des projets , des programmes, des politiques , des structures organisationnelles, des compétences et d'évaluation continue des risques) en termes de risque, de coût ,d' avantage , de performance et de transparence .

L'évaluation émancipée, objective, pragmatique et participative des systèmes de gouvernance ne sont pas du tout inconnue à l'échelon des organisations internationales (Nations unies, Banque mondiale, FMI, de l'Union européenne), des Etats, des collectivités locales, des ONG, des citoyens et des universités

Les pays du Maghreb et précisément le Maroc n'ont pas une culture et une tradition bien développées de l'évaluation des politiques publiques et des systèmes de gouvernance d'une manière plus large . Les taches assignées actuellement à celle-ci sont de plus en plus nombreuses et complexes. Il s'agit d'une démarche pluridisciplinaire cognitive (fondée sur la connaissance et le savoir), pédagogique, créative, constructive, interactive. C'est une logique constante d'intelligence collective. Il ne s'agit pas d'une entreprise de « spectacle public » mais d'intelligence émancipée et partagée. Elle est au cœur de la nouvelle citoyenneté. « Evaluer c'est évoluer ».

Dans cette perspective, au regard des risques auxquels se heurtent les pays du Maghreb ceux-ci sont appelés à consolider leurs capacités stratégiques et institutionnelles dans leur processus de développement.

Le retour du capitalisme d'Etat entraine aujourd'hui d'autres bouleversements, notamment le renforcement des liens entre l'entreprise et des impératifs de développement durable et de la transparence. Ces facteurs peuvent militer ensemble en faveur de l'évaluation .En l'occurrence cette dernière devra s'inspirer des méthodes et approches savantes de stratégie, de gouvernance des humanités et notamment de valeurs d'éthique dans le processus de création de richesse et d'équilibre de pouvoir
S'il est vrai qu'aujourd'hui la bonne gouvernance est le maître mot de l'actuel gouvernement, il y a un large fossé, malgré les différentes actions entreprises, entre la réalité et l'ambition. Et il est urgent de travailler sur les différents couacs relevés par les différents experts pour aboutir, in fine, à l'efficacité, qui est l'objectif ultime aussi bien de l'EPP que de la bonne gouvernance.

Les caractéristiques de la réforme budgétaire budgétaire au Maroc

Introduction Générale:

Suite à l'étroitesse des marges de manœuvre budgétaires, du fait de l'incompressibilité des dépenses de fonctionnement et du service de la dette, notamment intérieure, et de la rareté des ressources budgétaires accentuée par le démantèlement tarifaire et le fléchissement des recettes de privatisation, il est devenu nécessaire de réexaminer les processus budgétaires afin d'améliorer la performance et l'efficacité de la gestion des dépenses de l'Etat tout en réduisant les coûts globaux et en simplifiant et fluidifiant les circuits et les procédures de dépenses.

Et pour cet effet, le Maroc a lancé une série de réformes institutionnelles et sectorielles dans le but de consolider les acquis en matière de discipline budgétaire et de rattraper les retards enregistrés dans les secteurs sociaux et en matière de développement humain et satisfaire les besoins de plus en plus pressants de la population en termes d'emploi et d'accès aux services sociaux de base.

Ladite réforme vise essentiellement à moderniser les processus de gestion des ressources budgétaires en replaçant le gestionnaire et le citoyen au cœur des préoccupations de l'action publique et en privilégiant la recherche de la performance dans la dépense publique. L'accent étant mis davantage sur la recherche de l'efficacité de l'intervention de l'Etat, le renforcement du rôle redistributif du Budget de l'Etat et une meilleure allocation des ressources budgétaires afin d'assurer une amélioration de la qualité des prestations du service public et un meilleur impact des politiques publiques sur les populations bénéficiaires.

Cette réforme constitue un choix politique fondamental qui inscrit le Maroc dans le vaste mouvement international de modernisation des finances publiques et traduit la ferme volonté du Maroc de réussir sa transition démocratique et économique et de garantir les conditions d'un développement durable en phase avec les mutations de l'environnement international et les exigences de bonne gouvernance qu'elles interpellent.

La réforme budgétaire au Maroc :

Entreprise à partir de 2002, est un objectif constant dans la mesure où elle doit répondre, d'une part aux exigences de la conjoncture internationale, et d'autre part à l'impératif de l'amélioration de la gestion financière du secteur public.

Cette réforme s'inspire de la rationalisation des choix budgétaires et vise à accroître la performance du secteur à travers une gestion axée sur les résultats.

Les objectifs :

- *Accroître la performance en orientant le budget vers les résultats.*

- *Octroyer plus de liberté et de responsabilité aux gestionnaires budgétaires.*
- *Alléger et simplifier les procédures de la dépense publique.*
- *Donner plus de clarté aux choix stratégiques en renforçant la programmation budgétaire pluriannuelle.*
- *Renforcer la déconcentration budgétaire pour favoriser une gestion de proximité répondant aux attentes des citoyens .*

Les caractéristiques :

- *Approche globale et intégrée englobant l'ensemble du processus budgétaire.*
- *Démarche participative : implication des départements dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs de la réforme.*
- *Démarche pragmatique : expérimentation au niveau de département pilotes, apprentissage et généralisation aux autres départements.*
- *Ouverture sur les meilleures pratiques internationales et leur adaptation aux spécificités du système budgétaire marocain .*
- *Stratégie de communication : séminaires, ateliers, sites ...*

Les axes de la réforme budgétaire :

- ***L'amélioration de la programmation budgétaire pluriannuelle*** par la mise en œuvre d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) triennal et glissant tendant à renforcer la cohérence des politiques sectorielles avec les objectifs de soutenabilité du cadre macro-économique, favoriser les arbitrages intersectoriels et

partant assurer l'efficacité de l'allocation des ressources budgétaires.

- **Le déploiement du dispositif de globalisation des crédits.** *à travers l'octroi d'une plus grande autonomie aux gestionnaires dans l'utilisation de leurs dotations budgétaires en contrepartie de la réalisation de leur engagement à atteindre des objectifs prédéfinis mesurés par des indicateurs de performance et à rendre compte des progrès réalisés au regard des moyens utilisés*
- **Le renforcement de la déconcentration budgétaire** *à travers la contractualisation des relations entre les administrations centrales et leurs services déconcentrés afin de renforcer l'autonomie des gestionnaires locaux et les responsabiliser quant à la réalisation des objectifs qui leur sont assignés et à la gestion des crédits qui leur sont alloués.*
- **La refonte du contrôle de la dépense publique** *dans le sens de allègement progressif du contrôle a priori et le renforcement du contrôle de la performance. L'objectif étant de remplacer progressivement le contrôle a priori en vigueur par un contrôle d'accompagnement et a posteriori basé sur l'appréciation des performances. Elle vise à simplifier les procédures de contrôle à priori, de réduire ses coûts et d'introduire plus de fluidité et de flexibilité dans l'exercice du contrôle.*
- **L'introduction de l'audit de performance et de la reddition des comptes :** *des missions d'audit de performance sont réalisées de manière conjointe apportant une évaluation du dispositif de contrôle interne mis en place, de la cohérence des programmes, de la fiabilité des indicateurs de performance adoptés et des résultats atteints au regard des objectifs arrêtés et des moyens mis en œuvre.*

La notion de budget à base de resultants:

Dans l'optique d'une budgétisation axée sur les résultats, le budget est conçu comme une sorte de « contrat implicite » qui établit un lien entre les crédits autorisés et les résultats attendus »

En effet, la gestion budgétaire axée sur les résultats doit permettre le passage "d'une logique de moyen à une logique de résultat", il ne s'agit pas de mettre à la disposition de l'administration uniquement les moyens de son action, mais de l'investir d'un certain nombre de missions. Ces missions, qui visent à satisfaire les besoins des citoyens, doivent atteindre un certain nombre d'objectifs dans le respect de la réglementation, de la transparence et de la responsabilité.

Vers une rationalisation de la gestion budgétaire :

La gestion budgétaire qui est un processus de gestion et particulièrement de la gestion financière qui consiste à planifier, organiser, coordonner et contrôler les activités à réaliser à l'aide des moyens exprimés en termes budgétaires afin d'atteindre les objectifs organisationnels préalablement fixés. La gestion budgétaire doit être rationalisée et, cette rationalisation ne peut être possible qu'à travers les processus ci-après :

La gestion efficace de la trésorerie : la gestion de la trésorerie est assurée par la Banque Centrale du Congo sous une surveillance de la direction du trésor du ministère des finances. Actuellement avec le système informatisé de la chaîne de la dépense la Direction du Trésor réalise toutes les opérations se rapportant tant aux recettes publiques qu'aux dépenses publiques automatiquement.

Les contrôles : les contrôles comme l'avions souligné précédemment comprennent les contrôles administratifs, le contrôle juridictionnel et le contrôle parlementaire, et se réalisent avant, pendant et après l'exécution du budget de l'Etat. Cependant, nous insistons ici sur le fait qu'il faudrait que ces contrôles soient effectués d'une manière indépendante mais pas de façon coercitive afin qu'ils soient efficaces. Les contrôles sur la gestion des deniers publics sont indispensables d'une part, pour l'évaluation des actions gouvernementales face aux objectifs fixés, pour plus de transparence dans la gestion de la chose publique.

Conclusion :

A cet égard, la réforme budgétaire de l'Etat est l'une des actions phares engagées par le gouvernement depuis presque

une décennie. Son élément central est la notion de « performance ». Il s'agit, en somme, de parvenir à concilier la recherche de l'efficacité de gestion et celle du respect des règles juridiques. La Nouvelle Approche Budgétaire constitue une opportunité pour accélérer la réforme de l'Etat et les modalités de fonctionnement de ses institutions.

Cette nouvelle approche budgétaire, s'inscrivant dans le cadre de la modernisation du processus budgétaire et qui intervient dans un contexte marqué notamment par la rareté des ressources et dernièrement par une redondance de crises financières internationales, exige la nécessité de plus en plus recherchée de simplification des procédures budgétaires et de déconcentration des crédits et l'octroi de plus de flexibilité et d'autonomie aux gestionnaires budgétaires. Cette nouvelle approche survient également dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et de la réforme de la gestion des affaires publiques pour l'orienter davantage vers les résultats et le contrôle des performances.

*En outre, elle permet, tout en renforçant l'instrument de la programmation budgétaire triennal glissant, plus de clarté dans les choix stratégiques. Cette démarche exige l'établissement d'objectifs et d'indicateurs permettant de visualiser les résultats attendus sans oublier le renforcement de **la transparence de l'action publique** et l'amélioration de la qualité de l'information budgétaire offerte au parlement et aux citoyens en vue de rehausser la qualité du débat public. Il s'agit en particulier de définir les responsabilités, d'assurer une large diffusion des informations budgétaires pertinentes et de procéder aux audits de performance empruntés à l'entreprise privée, en vue de s'assurer de l'efficacité des interventions de l'Etat et de mesurer les progrès réalisés au regard des moyens consommés.*

